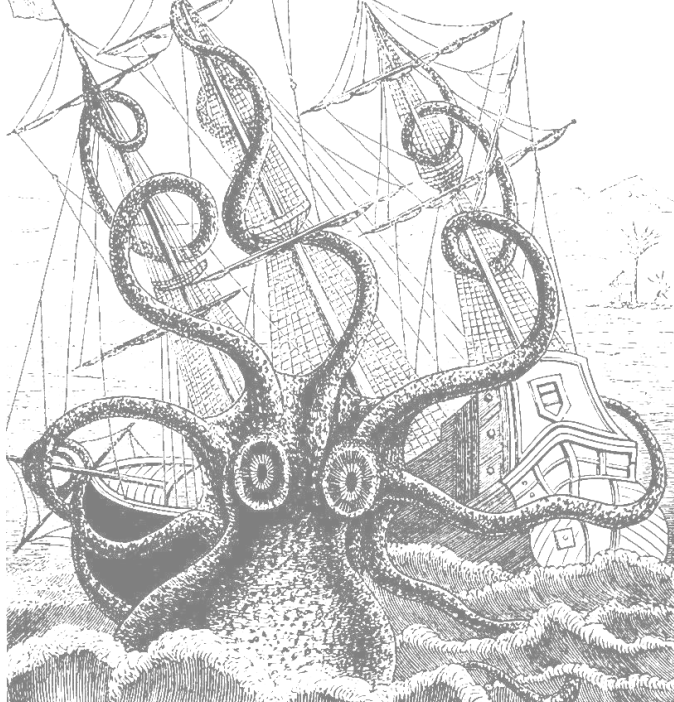


CONTRE LA VIOLENCE SEXUELLE DANS LES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT

*Organisons-nous en tant que
travailleuses!*

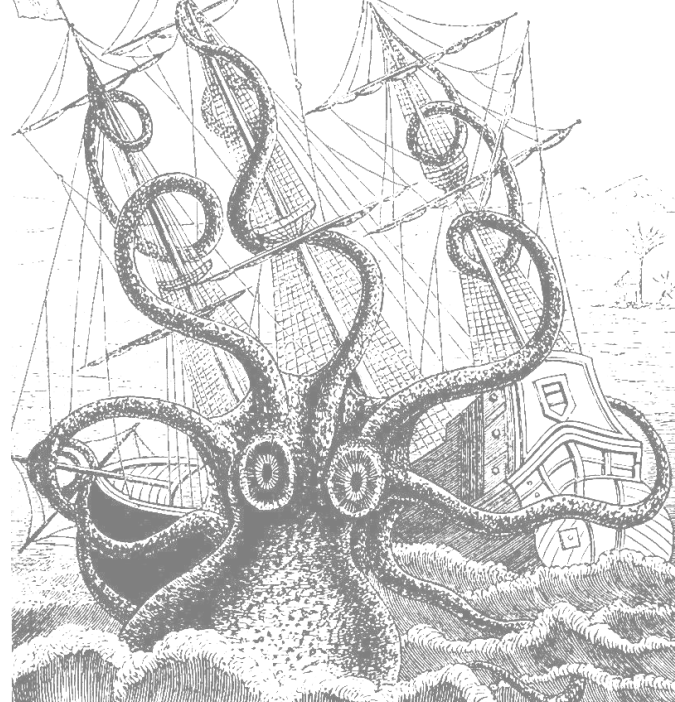
Parler des violences sexuelles en enseignement supérieur, c'est poser la question des rapports de pouvoir qui structurent les relations de travail à l'intérieur des institutions d'enseignement. Aucun milieu de travail n'est à l'abri du problème des agressions sexuelles, mais les travailleuses dont le statut est précaire et incertain demeurent les plus ciblées par ce type de violence. Tel est le cas des étudiantes aux études supérieures qui, comme l'affirment les Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE), constituent un bassin de travailleuses dont l'activité productive n'est pas reconnue et qui par leur travail gratuit (dans le cadre des stages non rémunérés ou lors des études en général) sert de *cheap labor* dans une économie qui demande toujours plus de sacrifice et d'exploitation. Si le fait de dénoncer les violences sexuelles commises par un employeur est une chose extrêmement difficile, cela devient impossible lorsque les personnes qui en sont les victimes ne disposent d'aucun rapport de force dans l'exercice de leur travail. Si une travailleuse qui dénonce son patron, même appuyée par son syndicat, n'est pas aisément tirée d'affaires, une étudiante - considérée comme cliente et bénéficiaire - qui dénonce son professeur ou son directeur de recherche se retrouve



CONTRE LA VIOLENCE SEXUELLE DANS LES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT

*Organisons-nous en tant que
travailleuses!*

Parler des violences sexuelles en enseignement supérieur, c'est poser la question des rapports de pouvoir qui structurent la relation de travail à l'intérieur des institutions d'enseignement. Aucun milieu de travail n'est à l'abri du problème des agressions sexuelles, mais les travailleuses dont le statut est précaire et incertain demeurent les plus ciblées par ce type de violence. Tel est le cas des étudiantes aux études supérieures qui, comme l'affirment les Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE), constituent un bassin de travailleuses dont l'activité productive n'est pas reconnue et qui par leur travail gratuit (dans le cadre des stages non rémunérés ou lors des études en général) sert de *cheap labor* dans une économie qui demande toujours plus de sacrifice et d'exploitation. Si le fait de dénoncer les violences sexuelles commises par un employeur est une chose extrêmement difficile, cela devient impossible lorsque les personnes qui en sont les victimes ne disposent d'aucun rapport de force dans l'exercice de leur travail. Si une travailleuse qui dénonce son patron, même appuyée par son syndicat, n'est pas aisément tirée d'affaires, une étudiante - considérée comme cliente et bénéficiaire - qui dénonce son professeur ou son directeur de recherche se retrouve



prise dans un système dont les mécanismes l'excluent d'emblée en tant que sujet agissant. Sans compter que le professeur dénoncé, en tant que travailleur reconnu, bénéficie pour sa part de la protection de son syndicat.

Fragilisées et individualisées en tant que clientes se trouvant seules face à l'institution et aux mécanismes de gestion des violences sexuelles qu'elle propose (fussent-ils améliorés), les étudiantes auraient plus de pouvoir en tant que collègues œuvrant dans le cadre d'un travail reconnu comme tel. C'est dans cette perspective que nous revendiquons le salaire étudiant. En tant que stratégie politique qui contribuerait à modifier les rapports de pouvoir au sein de l'institution scolaire en assurant aux étudiantes non seulement une emprise sur leurs conditions de travail, mais également un levier légal à partir duquel s'organiser collectivement contre les agressions sexuelles. Considérant que l'annonce d'aujourd'hui concerne une campagne institutionnelle "féministe" entérinée par l'État qui cible la violence vécue par les femmes, nous croyons qu'il est pertinent ici d'invoquer la proposition novatrice des CUTE d'inscrire les luttes étudiantes au sein même des luttes féministes, plutôt que l'inverse, ce à quoi nous a habitués le mouvement étudiant dans les dernières décennies. Les féministes étudiantes auraient tout intérêt à critiquer les mesures proposées par l'État paternaliste en affirmant leur volonté de lutter collectivement contre les violences sexuelles sans passer par la médiation d'un système qui les dépossède de leur pouvoir d'emblée en les traitant toujours en assistées.

Le comité unitaire sur le travail étudiant de
l'Université de Montréal
cute.travail@gmail.com
travailetudiant.org

prise dans un système dont les mécanismes l'excluent d'emblée en tant que sujet agissant. Sans compter que le professeur dénoncé, en tant que travailleur reconnu, bénéficie pour sa part de la protection de son syndicat.

Fragilisées et individualisées en tant que clientes se trouvant seules face à l'institution et aux mécanismes de gestion des violences sexuelles qu'elle propose (fussent-ils améliorés), les étudiantes auraient plus de pouvoir en tant que collègues œuvrant dans le cadre d'un travail reconnu comme tel. C'est dans cette perspective que nous revendiquons le salaire étudiant. En tant que stratégie politique qui contribuerait à modifier les rapports de pouvoir au sein de l'institution scolaire en assurant aux étudiantes non seulement une emprise sur leurs conditions de travail, mais également un levier légal à partir duquel s'organiser collectivement contre les agressions sexuelles. Considérant que l'annonce d'aujourd'hui concerne une campagne institutionnelle "féministe" entérinée par l'État qui cible la violence vécue par les femmes, nous croyons qu'il est pertinent ici d'invoquer la proposition novatrice des CUTE d'inscrire les luttes étudiantes au sein même des luttes féministes, plutôt que l'inverse, ce à quoi nous a habitués le mouvement étudiant dans les dernières décennies. Les féministes étudiantes auraient tout intérêt à critiquer les mesures proposées par l'État paternaliste en affirmant leur volonté de lutter collectivement contre les violences sexuelles sans passer par la médiation d'un système qui les dépossède de leur pouvoir d'emblée en les traitant toujours en assistées.

Le comité unitaire sur le travail étudiant de
l'Université de Montréal
cute.travail@gmail.com
travailetudiant.org